

PRÉLIMINAIRES

17-05.01 – VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Mesdames Martine Dionne (présidente), Anna Lisa Cone et Ann-Marie Nadeau; messieurs Dany April, David Boisvert, Ghislain Deland (arrivé à 17 h 50), Alain Dion, François Dornier, Philippe Gravel Gagnon, Robin Lavoie, Romain Lavoie, Alexandre Ouellet et Michel Pineault.

Absences motivées : madame Joanie Dubé; messieurs Yanick Chassé, Serge Guay, Bernard Ouellet et Mario Ross.

Ont également assisté : mesdames Lyne Beaulieu (secrétaire), Claire Malenfant (observatrice) et Geneviève Morin (observatrice); messieurs Daniel Dion (observateur) et Antoine Gagné (observateur).

Madame Martine Dionne souhaite la bienvenue aux membres et demande à ces derniers de se présenter lors d'un tour de table.

17-05.02 – ORDRE DU JOUR

- .07 – Composition et mandat du comité de vérification du Collège de Rimouski : *adoption*
- .08 – Budget de fonctionnement 2017-2018 : *adoption*
- .09 – Budget d'investissement 2017-2018 : *information*
- .10 – Bilan des priorités 2016-2017 : *adoption*
- .11 – Dossiers prioritaires 2017-2018 : *adoption*
- .12 – Organisation administrative du Collège : *adoption*
- .13 – Rapport annuel de la Forêt d'enseignement et de recherche (FER) de Macpès : *information*
- .14 – Plans-cadres des cours complémentaires du Cégep de Rimouski : *adoption*
- .15 – AEC de perfectionnement en Supervision de l'entretien d'équipements de production (ELC.2U) : *adoption*
- .16 – Rapport de délégation temporaire du conseil d'administration à la Direction des services éducatifs pour les modifications mineures apportées au cours de l'année 2016-2017 aux calendriers scolaires des trois composantes du Collège de Rimouski : *information*
- .17 – Délégation temporaire du conseil d'administration à la Direction des services éducatifs pour les modifications mineures apportées aux calendriers scolaires des trois composantes du Collège de Rimouski au cours de l'année 2017-2018 : *adoption*
- .18 – Profil de réussite - Automne 2016 : *information*
- .19 – Bilan des délivrances de DEC et AEC pour l'année 2016-2017 : *information*
- .20 – Des nouvelles de la rentrée : *information*
- .21 – Rapport de la délégation temporaire de pouvoir du conseil d'administration vers le comité exécutif pour la période du 19 avril au 18 septembre 2017 : *information*
- .22 – Délégation temporaire de pouvoir du conseil d'administration vers le comité exécutif pour des travaux ou achats de plus de 100 000 \$ pour la période du 20 septembre au 23 octobre 2017 : *adoption*
- .23 – Délégation temporaire de pouvoir du conseil d'administration vers le directeur général (dirigeant) pour l'approbation des dépassements ou avenants dans le cadre des projets de plus de 100 000 \$ autorisés par le conseil d'administration pour la période du 20 septembre au 23 octobre 2017 : *adoption*
- .24 – Remerciements à madame Marie-Pier Martel : *adoption*
- .25 – Remerciements à monsieur Gabriel Viger : *adoption*
- .26 – Remerciements à monsieur Benoît Collette : *adoption*
- .27 – Présentation du Guide du conseil d'administration : *information*
- .28 – Le point sur les travaux de l'été 2017 : *information*
- .29 – Nomination d'un membre coopté - secteur préuniversitaire : *huis clos*

Il est PROPOSÉ par monsieur Alexandre Ouellet, APPUYÉ par monsieur Robin Lavoie et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été proposé.

17-05.03 – PROCÈS-VERBAUX DES 3^E (17-03) ET 4^E (17-04) ASSEMBLÉES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) Adoption 17-03

Il est PROPOSÉ par monsieur Alexandre Ouellet, APPUYÉ par madame Ann-Marie Nadeau et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le procès-verbal de la troisième (17-03) assemblée soit adopté tel qu'il a été proposé.

b) Suites

Il n'y a pas de suites à donner.

a) Adoption 17-04

Il est PROPOSÉ par monsieur Alexandre Ouellet, APPUYÉ par madame Ann-Marie Nadeau et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que le procès-verbal de la quatrième (17-04) assemblée soit adopté tel qu'il a été proposé.

b) Suites

Il n'y a pas de suites à donner.

17-05.04 – PROCÈS-VERBAUX DES 4^E (17-04), 5^E (17-05), 6^E (17-06), 7^E (17-07), 8^E (17-08) ET 9^E (17-09) RÉUNIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF

Les documents ont été déposés pour information.

17-05.05 – PROCÈS-VERBAUX DES 3^E (17-03), 4^E (17-04), 5^E (17-05) ET 6^E (17-06) RÉUNIONS DE LA COMMISSION DES ÉTUDES

Les documents ont été déposés pour information.

17-05.06 – PÉRIODE DE QUESTIONS (INFORMATION, CORRESPONDANCE, COMMUNICATIONS)

a) Application de l'article 12 de la *Loi sur les collèges* (formulaire)

Madame Lyne Beaulieu, directrice des Affaires corporatives et secrétaire générale, présente le document à signer afin de respecter l'article 12 de la *Loi sur les collèges*. Elle informe également les membres que la formation annoncée pour les administrateurs devrait avoir lieu en décembre suivi d'une activité sociale.

b) Nouvelles en bref

Monsieur François Dornier présente le bilan des priorités 2016-2017 et rappelle les mandats de la Direction générale. Au cours de l'année, une attention particulière a été portée au redressement budgétaire, à la finalisation du plan stratégique, à l'optimisation de l'organisation (organigramme), au plan de recrutement et de promotion, à la définition et création de l'entité collège et à la planification des célébrations collégiales. Monsieur Dornier présente les principales réalisations et cite la réorganisation et l'optimisation des services adaptés, l'intégration de l'approche collège dans la pédagogie et l'intégration d'objectifs de réussite dans les plans de travail.

Le cégep s'est vu accorder l'exclusivité d'un nouveau programme en Technologie de l'échographie médicale. Le centre de formation aux mesures d'urgence (CFMU) a été désigné pour dispenser le DEP en matelotage en collaboration avec la Commission scolaire des Navigateurs à Lévis dès janvier 2018. Innovation maritime (IMAR) et l'Institut maritime du Québec (IMQ) ont pour leur part bénéficié d'une subvention de 1 M\$ pour l'achat d'un moteur de navire pour la recherche et l'enseignement.

Des aménagements sont en voie de réalisation et d'autres ont été autorisés. Ainsi, la Ministre a autorisé l'agrandissement du CFMU et le SEREX a bénéficié d'une subvention de 4,3 M\$ pour l'amélioration de ses infrastructures de recherche. Le cégep procède au réaménagement du programme de Soins infirmiers et la phase 1 pour revamper la rue principale au D-0 est complétée.

Le Plan stratégique 2017-2022 du collège a été adopté. Ce plan se décline également par composante. Les travaux se poursuivent pour l'élaboration de la charte collège.

Sur le plan budgétaire, l'année 2017-2018 sera sous le signe de la fin des compressions. Ainsi, un petit réinvestissement a permis d'amenuiser les compressions prévues au plan de redressement. Le collège garde le cap vers l'équilibre budgétaire. Une entente avec le Ministère a également permis de bonifier le financement des stages en mer.

Enfin, les travaux entourant l'optimisation de la structure organisationnelle sont en cours et se reflètent déjà dans le nouvel organigramme.

Préoccupations 2017-2018

Plusieurs préoccupations retiennent l'attention pour la présente année. Des travaux porteront sur la création d'une identité institutionnelle plus claire et plus forte. De plus, le recrutement pour contrer la baisse d'inscriptions anticipée et les stratégies pour assurer à l'organisation les ressources humaines, financières et matérielles seront au cœur des priorités du collège. Enfin, le collège devra mettre en place des stratégies d'aide à la réussite qui tiennent compte de la nouvelle réalité étudiante.

- c) Cheminement du dossier concernant la nomination à la Direction du service des ressources humaines et Secrétariat général

Monsieur François Dornier informe les membres de l'assemblée que le collège a procédé à un deuxième affichage pour pourvoir le poste à la Direction des ressources humaines et secrétariat général. Madame Claire Malenfant a accepté de demeurer en poste jusqu'à la nomination de la nouvelle personne.

- d) Démission de deux membres du conseil

Madame Martine Dionne informe les membres que madame Annie Landreville, représentante des groupes socioéconomiques, a transmis à la secrétaire générale sa lettre de démission. Madame Dionne ajoute qu'elle quitte également le conseil et qu'à ce titre, elle préside sa dernière séance. Monsieur Dornier adresse à madame Dionne ses plus sincères remerciements pour sa grande contribution et sa disponibilité pour la gestion des affaires du collège. Monsieur Dornier précise que madame Dionne poursuivra son implication sur le comité de sélection pour le poste à la Direction des ressources humaines et secrétariat général. Monsieur Dornier amène des précisions quant au fonctionnement du conseil jusqu'à l'élection des nouveaux officiers prévue en novembre.

ADMINISTRATION

17-05.07 – COMPOSITION ET MANDAT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION DU COLLÈGE DE RIMOUSKI : *ADOPTION*

Monsieur François Dornier, directeur général, présente le point.

La présidente du conseil d'administration du Collège, madame Martine Dionne, confie au directeur général lors de l'assemblée du 18 avril dernier, le mandat de définir la composition et le rôle d'un comité de vérification au Collège de Rimouski.

Le directeur général propose donc la mise en œuvre du comité de vérification. Le comité sera formé de la façon suivante :

- la présidente ou le président du conseil d'administration;
- la vice-présidente ou le vice-président du conseil d'administration;
- deux membres du conseil d'administration choisis parmi les représentantes et représentants des :
 - socioéconomiques :
 - conseil régional des partenaires du marché du travail;
 - établissements de niveau universitaire;
 - commissions scolaires;
 - entreprises de la région correspondant aux programmes d'études techniques offerts par le Collège;
 - diplômées et diplômés du Collège de Rimouski :
 - titulaire de DEC préuniversitaire;
 - titulaire de DEC technique;
 - parents;
- la coordonnatrice ou le coordonnateur des Affaires financières et la directrice ou le directeur des Affaires corporatives.

Le mandat du comité de vérification se définit comme suit : saisir les mécanismes et particularités entourant les questions matérielles et financières des cégeps et en témoigner au conseil d'administration.

CONSIDÉRANT l'importance de doter le conseil d'administration d'une information suffisante pour lui permettre de jouer son rôle au regard des décisions stratégiques et du suivi de la situation financière du Collège de Rimouski.

CONSIDÉRANT la volonté du Collège de Rimouski d'informer adéquatement les administrateurs au regard des décisions entourant la gouvernance d'un collège.

Il est PROPOSÉ par monsieur Michel Pineault, APPUYÉ par monsieur Alexandre Ouellet et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la création du comité de vérification, sa composition et son mandat.

17-05.08 – BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2017-2018 : *ADOPTION*

Messieurs François Dornier, directeur général, et Gaston Belzile, coordonnateur des Affaires financières, présentent le point.

Conformément à l'article 26.1 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, le collège doit transmettre au Ministère, au plus tard le 30 septembre, son budget annuel.

CONSIDÉRANT l'allocation transmise par le Ministère et les prévisions de revenus et dépenses pour l'année 2017-2018;

Il est PROPOSÉ par monsieur Alain Dion, APPUYÉ par monsieur Romain Lavoie et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver le budget de fonctionnement 2017-2018 comme suit :

FONDS DE FONCTIONNEMENT :

Revenus	53 120 611
Dépenses	52 965 761
Surplus	154 850
Immobilisations	395 400
Variation Solde de fonds	(240 550)

17-05.09 – BUDGET D'INVESTISSEMENT 2017-2018 : INFORMATION

Monsieur François Dornier, directeur général, mentionne que ce point est reporté puisque le collège n'a pas encore reçu l'information portant sur le budget d'investissement 2017-2018.

17-05.10 – BILAN DES PRIORITÉS 2016-2017 : ADOPTION

Monsieur François Dornier, directeur général, présente le point.

Le collège détermine, chaque année, les dossiers prioritaires au regard de la réalisation du plan stratégique afin de réaliser les obligations découlant de son mandat. Comme ces dossiers traduisent les grandes orientations du collège, leur choix ainsi que leur évaluation doivent être soumis au conseil d'administration.

CONSIDÉRANT l'évaluation du travail fait au regard des dossiers prioritaires par chaque unité administrative du collège;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de direction;

Il est PROPOSÉ par monsieur Philippe Gravel, APPUYÉ par monsieur Robin Lavoie et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le bilan des priorités 2016-2017.

17-05.11 – DOSSIERS PRIORITAIRES 2017-2018 : ADOPTION

Monsieur François Dornier, directeur général, présente le point.

Le collège détermine, chaque année, les dossiers prioritaires au regard de la réalisation du plan stratégique et afin de réaliser les obligations découlant de son mandat. Comme ces dossiers traduisent les grandes orientations du collège, leur choix ainsi que leur évaluation doivent être soumis au conseil d'administration.

CONSIDÉRANT que chaque direction et chaque unité administrative a examiné les dossiers prioritaires à la réalisation du plan stratégique et des obligations du collège;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de direction;

Il est PROPOSÉ par monsieur Michel Pineault, APPUYÉ par monsieur Alexandre Ouellet et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter les dossiers prioritaires 2017-2018.

17-05.12 – ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU COLLÈGE : ADOPTION

Monsieur François Dornier, directeur général, présente le point.

L'organisation administrative actuelle du Cégep de Rimouski remonte à 2011. Le contexte a changé. Des modifications dans cette structure sont souhaitables pour améliorer son efficacité et son efficience.

CONSIDÉRANT l'avis favorable de l'Association locale des cadres du Collège de Rimouski;

CONSIDÉRANT le processus d'information et de consultation qui a mené au dépôt de cette recommandation au conseil d'administration;

CONSIDÉRANT le fait que la nouvelle structure respecte le cadre budgétaire;

Il est PROPOSÉ par madame Ann-Marie Nadeau, APPUYÉ par monsieur Romain Lavoie et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

- d'adopter la nouvelle structure administrative proposée;
- d'autoriser la mise en place des conditions nécessaires pour opérer le changement en respectant le plan de mise en œuvre.

17-05.13 – RAPPORT ANNUEL DE LA FORÊT D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE (FER) DE MACPÈS : INFORMATION

Monsieur Dany April, directeur des Services éducatifs, présente le rapport annuel de la forêt d'enseignement et de recherche (FER) de Macpès.

17-05.14 – PLANS-CADRES DES COURS COMPLÉMENTAIRES DU CÉGEP DE RIMOUSKI : ADOPTION

Monsieur Dany April, directeur des Services éducatifs, présente le point.

Il y a quelques années, le Cégep de Rimouski a établi une banque de cours complémentaires pour la période 2014-2019. Deux cours provenant de cette banque sont maintenant offerts au Cégep de Rimouski, soit :

- 365-203-RK – Vers l'Apocalypse : une planète en guerre;
- 504-104-RK – Panorama de la chanson québécoise.

Les départements concernés ont procédé à l'élaboration du plan-cadre de chacun de ces nouveaux cours complémentaires.

CONSIDÉRANT que les deux nouveaux cours complémentaires offerts font déjà partie de la banque de cours établie pour les années 2014-2019;

CONSIDÉRANT que les plans-cadres proposés respectent le contenu des devis ministériels concernés;

CONSIDÉRANT que les plans-cadres présentent les informations attendues dans un plan-cadre;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission des études du 30 mai 2017 (CÉT 17-06.06);

Il est PROPOSÉ par madame Ann-Marie Nadeau, APPUYÉ par madame Anna-Lisa Cone et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter les plans-cadres des cours complémentaires 365-203-RK *Vers l'Apocalypse : une planète en guerre* et 504-104-RK *Panorama de la chanson québécoise* tels qu'ils ont été présentés.

17-05.15 – AEC DE PERFECTIONNEMENT EN SUPERVISION DE L'ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENTS DE PRODUCTION (ELC.2U) : ADOPTION

Monsieur Dany April, directeur des Services éducatifs, présente le point.

La région regorge d'entreprises spécialisées en quête constante d'amélioration afin de maintenir et d'augmenter leur part du marché. L'une des principales préoccupations des entreprises manufacturières au Québec est d'ajouter de la valeur à leurs produits transformés. La modernisation des équipements de production ayant un niveau d'automatisation plus élevé devient alors une nécessité. L'industrie signale faire face à une pénurie de travailleuses et de travailleurs spécialisés dans le domaine de la mécanique industrielle.

Ce programme vise à former des experts en supervision de l'entretien d'équipements de production capables de voir à ce que toutes les tâches de production demeurent à l'intérieur des standards de qualité établis par l'entreprise. La personne ainsi formée sera en mesure d'analyser et de réviser les protocoles d'ajustements des équipements afin d'attester de la qualité du produit fabriqué. Elle sera aussi apte à valider l'application des procédures de maintenance préventive et de porter un regard critique sur les opérations. Ce nouvel expert sera en mesure de s'adapter aux changements et d'exercer son leadership en assurant des liens professionnels entre les technologues et l'équipe d'opérateurs d'équipements ou les mécaniciens.

Les travailleuses et travailleurs non spécialisés qui se joignent à l'AEC en Supervision de l'entretien d'équipements de production recevront donc une formation dans le domaine de la mécanique industrielle qui leur permettra de développer des compétences afin de se voir attribuer de nouvelles fonctions au sein de leur entreprise.

CONSIDÉRANT l'expertise du Cégep de Rimouski dans le domaine de la mécanique industrielle;

CONSIDÉRANT la volonté du Cégep de Rimouski de jouer un rôle actif dans le développement d'une offre de formation régionale en mécanique industrielle;

CONSIDÉRANT la mission de développement régional du Cégep de Rimouski;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission des études du 19 septembre 2017 (CÉT 17-08.05);

Il est PROPOSÉ par monsieur Michel Pineault, APPUYÉ par monsieur Robin Lavoie et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'AEC de perfectionnement en Supervision de l'entretien d'équipements de production (ELC.2U) telle qu'elle a été présentée.

17-05.16 – RAPPORT DE DÉLÉGATION TEMPORAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À LA DIRECTION DES SERVICES ÉDUCATIFS POUR LES MODIFICATIONS MINEURES APPORTÉES AU COURS DE L'ANNÉE 2016-2017 AUX CALENDRIERS SCOLAIRES DES TROIS COMPOSANTES DU COLLÈGE DE RIMOUSKI : INFORMATION

Monsieur Dany April, directeur des Services éducatifs, mentionne qu'une modification mineure a été apportée aux calendriers scolaires des trois composantes, au cours de l'année scolaire 2016-2017, due à la journée de tempête du 2 mars 2017.

17-05.17 – DÉLÉGATION TEMPORAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À LA DIRECTION DES SERVICES ÉDUCATIFS POUR LES MODIFICATIONS MINEURES APPORTÉES AUX CALENDRIERS SCOLAIRES DES TROIS COMPOSANTES DU COLLÈGE DE RIMOUSKI AU COURS DE L'ANNÉE 2017-2018 : ADOPTION

Monsieur Dany April, directeur des Services éducatifs, présente le point.

Les calendriers scolaires des trois composantes sont adoptés par le conseil d'administration. En cours d'année, pour des raisons d'intempéries, de grève ou autres, nous modifions régulièrement ces calendriers afin de répondre aux exigences ministérielles. Ces modifications sont habituellement adoptées après leurs mises en application étant donné la fréquence des instances concernées.

CONSIDÉRANT la fréquence des instances consultées pour les modifications aux calendriers scolaires des trois composantes du Collège de Rimouski;

CONSIDÉRANT le besoin de faire ces modifications à court terme régulièrement en réponse aux imprévus;

CONSIDÉRANT le besoin de faire ces modifications rapidement en tenant compte des besoins des programmes;

Il est PROPOSÉ par monsieur Alexandre Ouellet, APPUYÉ par madame Ann-Marie Nadeau et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déléguer temporairement la Direction des services éducatifs pour adopter des modifications mineures apportées aux calendriers scolaires des trois composantes du Collège de Rimouski au cours de l'année 2017-2018.

17-05.18 – PROFIL DE RÉUSSITE - AUTOMNE 2016 : INFORMATION

Monsieur Dany April, directeur des Services éducatifs, présente le document *Profil de réussite – Automne 2016*.

17-05.19 – BILAN DES DÉLIVRANCES DE DEC ET AEC POUR L'ANNÉE 2016-2017 : INFORMATION

Monsieur Dany April, directeur des Services éducatifs, présente le bilan des délivrances de DEC et AEC pour l'année 2016-2017.

17-05.20 – DES NOUVELLES DE LA RENTRÉE : INFORMATION

Monsieur Dany April, directeur des Services éducatifs, présente le tableau des inscriptions de chacune des composantes du collège en date du 19 septembre. Une baisse d'environ 200 étudiantes et étudiants est notée comparativement à l'année 2016-2017.

Monsieur Daniel Dion, directeur de l'IMQ, précise qu'il constate plusieurs désistements à l'IMQ qui sont causés par des préalables non réussis ou des visas d'études non délivrés pour les étudiants internationaux.

17-05.21 – RAPPORT DE LA DÉLÉGATION TEMPORAIRE DE POUVOIR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION VERS LE COMITÉ EXÉCUTIF POUR LA PÉRIODE DU 19 AVRIL AU 18 SEPTEMBRE 2017 : INFORMATION

Madame Lyne Beaulieu, directrice des Affaires corporatives, présente les travaux autorisés dans le cadre de la délégation temporaire de pouvoir du conseil d'administration vers le comité exécutif pour la période du 19 avril au 18 septembre 2017.

17-05.22 – DÉLÉGATION TEMPORAIRE DE POUVOIR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION VERS LE COMITÉ EXÉCUTIF POUR DES TRAVAUX OU ACHATS DE PLUS DE 100 000 \$ POUR LA PÉRIODE DU 20 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE 2017 : ADOPTION

Madame Lyne Beaulieu, directrice des Affaires corporatives, présente le point.

Chaque année, le collège doit planifier plusieurs projets majeurs de réfection et d'aménagement de ses bâtiments qui sont exécutés tout au long de l'année. Le collège doit également procéder aux étapes préparatoires d'achats d'équipements dispendieux choisis dans le cadre du processus budgétaire.

Certains travaux et certains équipements peuvent coûter plus de 100 000 \$ et doivent recevoir l'approbation du conseil d'administration.

Comme il n'y a pas d'assemblée du conseil prévue tous les mois et afin d'éviter des délais supplémentaires dans la gestion des projets et le paiement des fournisseurs, le collège demande une autorisation afin de déléguer temporairement le pouvoir du conseil d'administration vers le comité exécutif pour les situations d'urgence, et ce, pour la période du 20 septembre au 23 octobre 2017.

CONSIDÉRANT le nombre restreint des réunions du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT la nécessité de pouvoir procéder dans des délais raisonnables à différentes transactions concernant l'octroi, le suivi des travaux de construction et l'achat d'équipement de plus de 100 000 \$ ainsi qu'au paiement des fournisseurs;

Il est PROPOSÉ par monsieur Alain Dion, APPUYÉ par madame Ann-Marie Nadeau et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déléguer temporairement au comité exécutif le pouvoir du conseil d'administration pour l'approbation de contrats de travaux de construction ou d'achats d'équipement de plus de 100 000 \$ pour la période du 20 septembre au 23 octobre 2017 selon les modalités suivantes : lorsque le collège ne peut attendre le prochain conseil pour autoriser un paiement final, octroyer un contrat relatif à des travaux ou achats de 100 000 \$ et plus, il convoque un comité exécutif dans les plus brefs délais. Le comité exécutif prend la décision d'approuver ou non le contrat. Un rapport sera présenté et expliqué au conseil d'administration suivant.

17-05.23 – DÉLÉGATION TEMPORAIRE DE POUVOIR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION VERS LE DIRECTEUR GÉNÉRAL (DIRIGEANT) POUR L'APPROBATION DES DÉPASSEMENTS OU AVENANTS DANS LE CADRE DES PROJETS DE PLUS DE 100 000 \$ AUTORISÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR LA PÉRIODE DU 20 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE 2017 : ADOPTION

Madame Lyne Beaulieu, directrice des Affaires corporatives, présente le point.

Dans le cadre de la *Loi sur les contrats des organismes publics*, le Collège de Rimouski doit faire autoriser par son conseil d'administration chaque dépassement de plus de 10 % sur les contrats de construction. Une fois l'an, le dirigeant de l'organisme, le directeur général, doit témoigner au Conseil du trésor que chaque tranche de 10 % a bien été autorisée.

Présentement, c'est le conseil d'administration qui autorise les dépassements. Cependant, le mécanisme d'autorisation est souvent réalisé après que les travaux soient exécutés. Le processus d'autorisation des dépassements doit donc être ajusté afin de tenir compte de la réalité et de la gestion des délais raisonnables pour la prise de décision.

CONSIDÉRANT l'obligation du Collège de Rimouski de transmettre au Conseil du trésor l'information concernant chaque dépassement sur les contrats de 100 000 \$ et plus;

CONSIDÉRANT l'obligation du directeur général d'attester annuellement dans la déclaration du dirigeant que chaque dépassement a été autorisé avant sa réalisation;

CONSIDÉRANT l'obligation d'attester en temps réel de ces décisions;

Il est PROPOSÉ par monsieur Alexandre Ouellet, APPUYÉ par monsieur Ghislain Deland et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de déléguer temporairement au directeur général le pouvoir du conseil d'administration pour autoriser les dépassements de plus de 10 % sur les contrats de 100 000 \$ et plus pour la période du 20 septembre au 23 octobre 2017. Un rapport sera présenté et expliqué au conseil d'administration suivant.

17-05.24 – REMERCIEMENTS À MADAME MARIE-PIER MARTEL : ADOPTION

Madame Lyne Beaulieu, directrice des Affaires corporatives, présente le point.

Le mandat de madame Marie-Pier Martel au sein du conseil d'administration du Collège de Rimouski a pris fin au mois de juin 2017.

Madame Martel a représenté les étudiantes et étudiants du cégep au conseil d'administration pendant le trimestre d'hiver 2017. Elle a travaillé à l'avancement des conditions d'études des étudiantes et des étudiants avec ferveur.

CONSIDÉRANT la disponibilité de madame Martel comme membre du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT son implication, son souci pour ses pairs ainsi que son intérêt constant au regard des divers dossiers présentés;

Il est PROPOSÉ par madame Anna Lisa Cone, APPUYÉ par monsieur David Boisvert et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de remercier madame Marie-Pier Martel pour le travail accompli au sein du conseil d'administration du Collège de Rimouski.

17-05.25 – REMERCIEMENTS À MONSIEUR GABRIEL VIGER : ADOPTION

Madame Lyne Beaulieu, directrice des Affaires corporatives, présente le point.

Le mandat de monsieur Gabriel Viger au sein du conseil d'administration du Collège de Rimouski a pris fin au mois de juin 2017.

Monsieur Viger a représenté les étudiantes et étudiants de l'Institut maritime du Québec au conseil pendant le trimestre d'hiver 2017. Il a travaillé à l'avancement des conditions d'études des étudiantes et des étudiants avec ferveur.

CONSIDÉRANT la disponibilité de monsieur Viger comme membre du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT son implication, son souci pour ses pairs ainsi que son intérêt constant au regard des divers dossiers présentés;

Il est PROPOSÉ par madame Anna Lisa Cone, APPUYÉ par monsieur David Boisvert et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de remercier monsieur Gabriel Viger pour le travail accompli au sein du conseil d'administration du Collège de Rimouski.

17-05.26 – REMERCIEMENTS À MONSIEUR BENOÎT COLLETTE : ADOPTION

Madame Lyne Beaulieu, directrice des Affaires corporatives, présente le point.

Ayant siégé à titre de coordonnateur du Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Rimouski (SEECR) pendant deux années et la fin de son mandat, monsieur Benoît Collette a quitté son poste au sein du conseil d'administration du Collège de Rimouski. Monsieur Collette siégeait au conseil à titre de représentant du personnel enseignant.

CONSIDÉRANT la disponibilité de monsieur Benoît Collette depuis sa nomination en juin 2015;

CONSIDÉRANT l'implication de monsieur Collette, sa préoccupation pour les étudiantes et étudiants ainsi que son intérêt constant au regard des divers dossiers présentés;

Il est PROPOSÉ par madame Anna Lisa Cone, APPUYÉ par monsieur David Boisvert et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de remercier bien sincèrement monsieur Benoît Collette pour le travail accompli au sein du conseil d'administration du Collège de Rimouski.

17-05.27 – PRÉSENTATION DU GUIDE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : INFORMATION

Madame Lyne Beaulieu, directrice des Affaires corporatives, explique aux membres que le *Guide du conseil d'administration* est partagé sur l'espace disque Google Drive et qu'il peut être consulté à tout moment.

17-05.28 – LE POINT SUR LES TRAVAUX DE L'ÉTÉ 2017 : INFORMATION

Madame Lyne Beaulieu, directrice des Affaires corporatives, fait le point sur les travaux de l'été 2017.

Plusieurs travaux ont été exécutés ou sont en cours de réalisation : les travaux pour la révision du programme Technologie d'analyses biomédicales, la réfection du corridor du D-0, la réfection du magasin scolaire Coopsco et du programme de Soins infirmiers.

La phase entourant la réfection de la zone des micro-ondes de la cafétéria, la réfection de la salle de réunion du directeur général (local D-225) et les travaux d'aménagement pour le Service de formation continue du cégep sont planifiés pour les mois de décembre et janvier.

Madame Beaulieu précise que plusieurs projets sont en planification et feront l'objet de points d'information au cours de l'année.

17-05.29 – NOMINATION D'UN MEMBRE COOPTÉ - SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE : ADOPTION

Ce point est présenté à huis clos.

Madame Lyne Beaulieu, directrice des Affaires corporatives, présente le point.

Tel qu'il est prévu à l'article 2.8, section D du *Règlement de régie interne du Collège*, des appels de candidature ont été publiés en vue de remplacer monsieur Yanick Chassé, diplômé du secteur préuniversitaire, qui a siégé au sein du conseil d'administration sur une période de deux mandats de trois ans, à titre de membre coopté.

À la suite du premier appel, le Collège a reçu huit candidatures. La directrice des Affaires corporatives a présenté ces candidatures aux membres du comité exécutif afin de formuler une recommandation de trois candidates ou candidats.

Les membres du comité exécutif ont exploré des hypothèses de critères de sélection lors de la réunion du 8 septembre 2017. Un critère a particulièrement guidé les réflexions du comité exécutif :

- Augmenter la présence du milieu des entreprises au sein du conseil d'administration.

CONSIDÉRANT les candidatures reçues;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif comme 1^{er} choix, 2^e choix et 3^e choix;

Il est PROPOSÉ par monsieur Alain Dion, APPUYÉ par monsieur Alexandre Ouellet et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de :

- a) nommer, en premier choix monsieur Raymond Lacroix, membre du conseil d'administration du Collège de Rimouski, pour un mandat de trois ans, à titre de diplômé du secteur préuniversitaire;
- b) désigner, comme deuxième candidat monsieur Étienne Doucet; cette personne deviendrait membre si la personne nommée comme premier choix se désistait avant la fin du calendrier 2017-2018 des réunions du conseil;
- c) désigner, comme troisième candidate madame Mélanie Desjardins; cette personne deviendrait membre si les deux premiers candidats choisis se désistaient avant la fin du calendrier 2017-2018 des réunions du conseil;
- d) si la personne choisie se désiste après la dernière réunion du conseil de l'année 2017-2018, la Direction des affaires corporatives fera un nouvel appel de candidatures.

La séance est levée à 19 h 15.

 présidente

 secrétaire